

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 37 (1957)
Heft: 1

Anhang: [Notre supplément bleu]
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Ce premier numéro de l'an se présente sous une forme nouvelle. Nous espérons disposer ainsi d'un instrument de travail toujours plus utile et toujours mieux apte à défendre la cause de relations franco-suisse étroites et cordiales.

Cette cause aura besoin cette année de toutes les bonnes volontés, puisque dans quelques mois un nouvel accord commercial sera négocié entre nos deux pays.

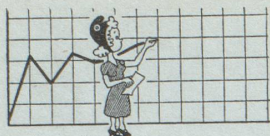
Leur amitié traditionnelle sera évoquée à cette occasion. Il faudra que l'on sache alors que la vraie amitié doit savoir s'adapter aux circonstances nouvelles et que le propre de vrais amis est de savoir « repenser » leur amitié commune chaque fois que cela est nécessaire.

En 1956, la Suisse a vendu en France pour 549,2 millions de francs suisses de produits divers tandis que les ventes de la France en Suisse ont atteint près de 950 millions de francs suisses. Ces chiffres sont éloquentes. Ils sont, d'une part, le symbole du puissant courant économique qui lie les deux pays. Ils représentent, d'autre part, un pourcentage important de leurs exportations totales.

Si les événements conduisent à « repenser » les bases de l'amitié franco-suisse, il conviendra de se rappeler que l'Europe, telle qu'on cherche à l'édifier, ne permet pas les mesures protectionnistes, mais s'établira au contraire selon les lois économiques et commerciales les plus usuelles. Une de celles-ci — peut-on le souligner ? — précise que les bons clients méritent un traitement convenable, sinon favorisé.

Les relations économiques franco-suisse devraient donc connaître un avenir heureux. C'est là le vœu très sincère que nous formons en exprimant, en ce début de 1957, nos meilleurs souhaits à tous nos lecteurs, pour eux-mêmes, leur famille et leur profession.

Chambre de commerce suisse en France.



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

Approvisionnement en produits pétroliers. — Si les restrictions sur l'essence ont réduit sensiblement la circulation dans les rues et sur les routes, la pénurie de fuel ne semble pas avoir entraîné de troubles graves. Les industriels ont fait un effort d'économie très sérieux et ont reconverti dans une certaine mesure leurs installations. D'autre part, les livraisons en provenance de l'hémisphère occidental ont été accrues rapidement. Il y a très peu de secteurs où il y ait eu une réduction de la production. En janvier et en février, on espère approcher 80 % des besoins globaux, ce qui représenterait 85 % à 90 % des besoins en fuel. L'expansion économique semble devoir se poursuivre bien qu'un certain freinage soit vraisemblable pendant le premier semestre.

ÉNERGIE

Charbon. — La production houillère française s'est élevée, en 1956, à 57,4 millions de tonnes, chiffre identique à celui de 1955 malgré deux jours ouvrables en moins. L'augmentation prévue n'a pas été entièrement réalisée du fait du manque de main-d'œuvre provoqué par les événements d'Algérie. Comme d'autre part la consommation a marqué une forte augmentation, en passant à plus de 79 millions de tonnes, contre 70 millions en 1955, les importations ont dû être sensiblement développées. Pendant l'année 1956, la France a reçu, y compris l'apport sarrois, environ 23 millions de tonnes, soit 29 % des disponibilités totales. Plus du quart de ces livraisons proviennent des États-Unis, qui sont devenus, depuis l'été dernier, le premier fournisseur de la France en charbon.

ÉNERGIE

Électricité. — La production totale d'électricité pour l'année 1956 s'est établie à 53,8 milliards de kilowatts/heure, contre 49,7 milliards en 1955, soit une augmentation de 8,7 %. Le taux d'expansion est resté à peu près le même que l'an dernier. La production des centrales hydrauliques a atteint 25,9 milliards et celle des centrales thermiques 27,9 milliards de kilowatts/heure. Pendant l'année qui vient de se clore, l'Électricité de France a consacré plus de 140 milliards de francs au développement de ses installations. Pour l'année 1957, qui sera marquée par le démarrage des premières opérations du troisième plan de modernisation, c'est 184 milliards de francs qui seront nécessaires pour réaliser le programme d'équipement prévu.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Poursuite de l'expansion. — Pour le mois de novembre, l'indice de la production industrielle a atteint 198. Il a été supérieur de 9,4 % à l'indice de novembre 1955 (181) et de 2,5 % à celui d'octobre dernier (195), qui était lui-même en augmentation de 11 % par rapport à l'indice d'octobre 1955. Pour l'année 1956, la production industrielle semble devoir

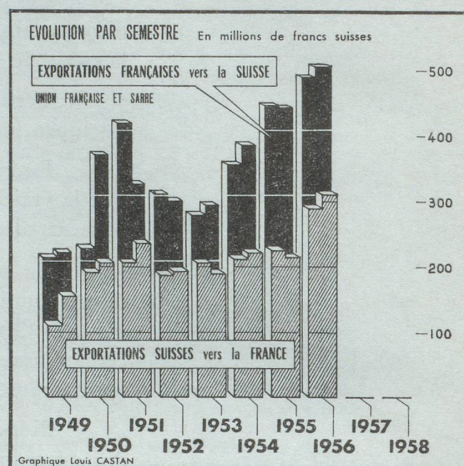
dépasser de 11 % environ celle de l'année précédente. L'évolution n'aura pas été homogène dans tous les secteurs. A la stagnation dans la production de charbon s'oppose une progression un peu accélérée dans la mécanique, mais moins rapide qu'en 1955 dans la sidérurgie, les industries chimiques et l'automobile. On enregistre, par contre, une nette reprise dans les industries textiles, surtout dans la branche laine.

Sidérurgie. — La sidérurgie avait pu réaliser, de 1954

PRODUCTION

à 1955, une augmentation considérable de sa production — 24 % pour la fonte brute et 18,5 % pour l'acier brut —, parce qu'elle disposait au départ d'une marge de capacité de production non employée. Cette marge ayant disparu au printemps 1955, la progression est devenue, depuis cette époque, moins rapide. Grâce à la mise en service de nouvelles installations, la production d'acier brut a été portée, en 1956, à 13,4 millions de tonnes, soit un accroissement de 6,4 % par rapport à l'année précédente. Pour la fonte brute, la production a atteint 11,5 millions de tonnes, dépassant de 4,8 % le tonnage de l'année 1955.

GRAPHIQUES DU COM



Capitalisation boursière. — La capitalisation boursière des valeurs françaises à revenu variable traitées à la Bourse de Paris (parquet et coulisse) s'établissait, à la fin de l'année écoulée, à 3.415 milliards de francs contre 3.021 milliards à la fin 1955. La plus-value ressort donc à 394 milliards. En regardant de plus près, on constate que cette plus-value est due presque entièrement à deux groupes : celui des pétroles et celui des produits chimiques. Pour le reste, l'amélioration de certains groupes a sensiblement compensé le recul des autres. En ce qui concerne les valeurs françaises à revenu fixe cotées au parquet, leur capitalisation boursière est passée à 2.537 milliards de francs, contre 2.045 milliards à la fin 1955. Cet accroissement est dû à l'ampleur des appels à l'épargne. C'est ainsi que, sur la base de la valeur nominale, les titres, à revenu fixe admis à la Cote officielle ont augmenté de près de 470 milliards de francs.

BOURSE

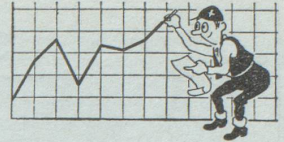
Accroissement des dépôts. — A la fin de novembre, les dépôts dans les caisses d'épargne, tant Caisse Nationale que Caisses ordinaires, atteignaient 1.686 milliards de francs, contre seulement 1.451 milliards il y a un an, soit une augmentation de 16 %. Le rythme de l'accroissement s'est toutefois ralenti en fin d'année, ce qui est attribuable sans doute à l'émission de l'emprunt Ramadier et à la constitution de stocks de denrées par les ménagères.

CAISSES D'ÉPARGNE

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	17 janv. 3.500	13 déc. 3.400	19 janv. 3.040
Cours fr. s. marché parallèle.	17 janv. 97,25	13 déc. 94,75	19 janv. 94,50
Ind. valeurs métropolitaines (1949=100)	11 janv. 377	14 déc. 372	13 janv. 328
Ind. prod. ind. (1938=100)	octobre 193	septembre 188	octobre 174
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949=100)	octobre 223	septembre 221	octobre 204
Ind. prix de gros (1949=100)	décembre 144,3	novembre 143,1	décembre 137,7
Ind. prix consomm. familiale (1949=100)	décembre 148,1	novembre 148,2	décembre 146,3
Transports commerc. (mio. t.)	octobre 19	septembre 16,5	octobre 17,8
Voyageurs (millions)	octobre 44,9	septembre 41,5	octobre 42,6
Ind. vol. import. (1938=100)	octobre 185	septembre 158	octobre 128
Ind. vol. export. (1938=100)	octobre 220	septembre 183	octobre 225
Solde mensuelle à l'U. E. P. (mio. \$)	décembre -39,0	novembre -93,0	décembre -4,5

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

LE FAIT DU MOIS

Projet de réforme des finances fédérales. — On connaît dans ses grandes lignes le projet de réforme des finances élaboré par le Département fédéral des finances et soumis par ce dernier aux cantons, aux partis et aux organisations économiques.

Il prévoit le maintien à des taux sans changement de l'impôt fédéral direct, l'impôt complémentaire sur la fortune étant toutefois supprimé, la réduction à 3 % des taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires et la possibilité pour le Conseil fédéral de prélever en plus de l'impôt direct fédéral et en cas de circonstances extraordinaires une sorte d'impôt sur les super-bénéficiaires. En outre il supprime la disposition prévoyant la majorité qualifiée des Chambres pour les dépenses dépassant un certain montant. Ce projet n'est guère de nature à entraîner l'adhésion des organisations de l'économie privée, pas plus d'ailleurs que celle de plusieurs partis politiques bourgeois.

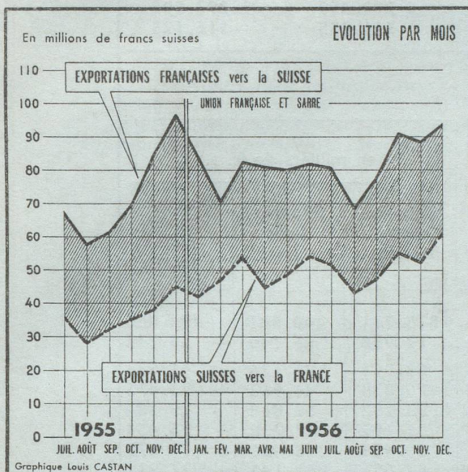
34, le prêt de la Confédération à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, contrairement à l'avis de la Commission parlementaire. Sa décision favorable a été essentiellement dictée par la solidarité de notre pays à l'égard d'une institution internationale qui exerce son activité dans les pays sous-développés.

A son tour, le Conseil des États a ratifié ce prêt par 32 voix contre 5.

Adoption de la 4^e révision. — La loi fédérale constituant la 4^e révision de l'A. V. S. a été adoptée le 21 décembre 1956 par les deux Chambres. Le délai d'opposition expire le 28 mars 1957.

A. V. S.

MERCE FRANCO-SUISSE



Position en décembre. — Pour le mois de décembre 1956 le trafic des paiements à l'intérieur de l'Union européenne des paiements a laissé pour la Suisse un solde passif de 74 millions de francs. Les amortissements habituels de 4,9 millions de francs et la quote-part trimestrielle de l'Italie de 3,8 millions de francs résultant de l'accord de consolidation ont entraîné une réduction du crédit de la Confédération à 305,5 millions. L'utilisation du quota et de la rallonge est de 32,9 % contre 35,8 % en novembre.

U. E. P.

Position en décembre.

Le mois de décembre 1956 le trafic des paiements à l'intérieur de l'Union européenne des paiements a laissé pour la Suisse un solde passif de 74 millions de francs. Les amortissements habituels de 4,9 millions de francs et la quote-part trimestrielle de l'Italie de 3,8 millions de francs résultant de l'accord de consolidation ont entraîné une réduction du crédit de la Confédération à 305,5 millions. L'utilisation du quota et de la rallonge est de 32,9 % contre 35,8 % en novembre.

FINANCES

Banque Nationale Suisse. — La première situation hebdomadaire de 1957 fait ressortir une augmentation de 5 millions de francs de l'encaisse-or qui atteint 7 milliards 108 millions de francs. Les devises pouvant servir de couverture se montent à 570 millions.

Le total des billets en circulation a fléchi de 251,4 millions de francs depuis le début de l'année, et se monte à 5 milliards 558 millions. Les engagements à vue ont augmenté de 56,2 millions, s'inscrivant à 2.343 millions dont 1.749 millions représentent les comptes de virement des banques, du commerce et de l'industrie. L'assemblée fédérale a pris un arrêté renouvelant pour une période de 20 ans, soit du 21 juin 1957 au 20 juin 1977, le droit exclusif d'émettre des billets de banque conféré à la B. N. S.

B. I. R. D.

Prêt de la Confédération. — Après une discussion sur la politique à suivre en matière monétaire et de capitaux, le Conseil national a ratifié, dans sa session de décembre, par 79 voix contre

Limitation de la consommation. — Bien que la Suisse ne connaisse plus aucune restriction dans la consommation de l'essence, le Conseil fédéral a pris un arrêté, le 10 décembre 1956, portant limitation de la consommation de carburants liquides. Aux termes de l'une des dispositions de cet arrêté, les détenteurs de postes d'essence ne peuvent délivrer de carburants liquides à l'usage de véhicules à moteur que dans les réservoirs de ces véhicules, à l'exclusion de tout récipient accessoire tel que burettes et bidons.

ESSENCE

Service des paiements avec l'étranger. — A la suite de l'arrêté fédéral du 28 septembre 1956 concernant les mesures de défense économique envers l'étranger, le Conseil fédéral a promulgué, le 17 décembre 1956, un nouvel arrêté concernant le service réglementé des paiements avec l'étranger.

DÉFENSE ÉCONOMIQUE

Cet arrêté qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1957 a permis d'abroger 47 autres arrêtés, ordonnances et instructions antérieurs concernant le trafic réglementé des paiements.

Dans le même ordre d'idée et à la même date, le Conseil fédéral a édicté une ordonnance sur le but, les compétences et l'administration de l'Office Suisse de Compensation et de la Commission suisse de clearing, de même qu'une autre ordonnance sur le système des affidavits.

Contrôle assoupli ? — Sur la base de l'arrêté fédéral du 28 septembre 1956 instituant un contrôle des prix réduits, le Conseil fédéral a édicté une ordonnance, le 28 décembre 1956, sur le contrôle des loyers et la limitation du droit de résiliation des baux. Mais certains milieux demandent l'assouplissement immédiat et ensuite le démantèlement du contrôle des loyers dans les quatre prochaines années.

LOYERS

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	15 janv. 34,75	15 déc. 34,50	17 janv. 30,50
Cours billet 100 fr. fr.	15 janv. 1,03 6/8	15 déc. 1,04 1/2	17 janv. 1,05 1/2
Ind. gén. actions.	décembre 440	novembre 436	décembre 437
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	3 ^e trim. 137	2 ^e trim. 136	3 ^e trim. 132
Ind. prix de gros (1939 = 100)	décembre 225,1	novembre 224,5	décembre 215,2
Coût de la vie (1939 = 100)	décembre 177,4	novembre 177,2	décembre 173,6
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	3 ^e trim. 105,1	2 ^e trim. 103,9	3 ^e trim. 101,9
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	novembre 2,27	octobre 2,36	novembre 2,08
Voyageurs (millions)	novembre 16,7	octobre 18,4	novembre 16,6
Ind. import. (1938 = 100)	décembre 221	novembre 218	décembre 208
Ind. export. (1938 = 100)	décembre 216	novembre 208	décembre 198
Solde mensuelle à l'U. E. P. (mio. \$)	décembre -16,9	novembre +6,7	décembre -8,2

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES

	Commerce extérieur français (d'après les statistiques douanières françaises) (en millions de francs français)			Commerce extérieur suisse (d'après les statistiques douanières suisses) (en milliers de francs suisses)		
	Importations	Exportations	Balance	Importations	Exportations	Balance
	Total 1955	1.247.716	1.161.180	- 86.536	6.401.186	5.622.204
Moy. mens. 1955	103.976	96.765	- 7.211	533.432	468.517	- 64.915
Janvier 1956	94.556	82.868	- 11.688	535.637	427.185	- 108.452
Février 1956	81.679	112.356	+ 30.677	503.223	463.676	- 39.547
Mars 1956	129.779	98.186	- 31.593	627.344	534.921	- 92.423
Avril 1956	124.844	96.539	- 28.305	614.590	467.281	- 147.309
Mai 1956	128.631	91.150	- 37.481	627.540	493.289	- 134.251
Juin 1956	133.355	96.718	- 36.637	637.050	515.917	- 121.133
Juillet 1956	131.712	96.117	- 35.595	644.895	520.997	- 123.898
Août 1956	120.488	82.680	- 37.808	625.615	454.146	- 171.469
Septembre 1956	123.766	83.850	- 39.916	635.505	535.987	- 99.518
Octobre 1956	148.788	97.150	- 51.638	698.159	615.252	- 82.908
Novembre 1956	134.085	99.500	- 34.585	713.478	580.825	- 132.653
Décembre 1956	131.807	94.425	- 37.382	734.872	593.922	- 140.950
Total 1956	1.514.167	1.100.862	- 413.305	7.596.967	6.203.459	- 1.393.508
Moy. mens. 1956	126.181	91.738	- 34.443	633.080	516.955	- 116.125

	Commerce franco-suisse (d'après les statistiques douanières suisses)								
	France + Sarre (en milliers de fr. s.)			Outre-mer (en milliers de fr. s.)			Total (en milliers de fr. s.)		
	Exportations françaises	Exportations suisse	Balance commer- ciale française	Exportations françaises	Exportations suisse	Balance commer- ciale française	Exportations françaises	Exportations suisse	Balance commer- ciale française
Total 1955	845.790	390.227	+ 455.563	29.940	50.654	- 20.714	875.731	440.881	+ 434.850
Moy. mens. 1955	70.482	32.519	+ 37.963	2.495	4.221	- 1.726	72.978	36.740	+ 36.238
Janvier 1956	81.672	39.047	+ 42.625	2.299	3.090	- 791	83.971	42.136	+ 41.835
Février 1956	68.899	43.175	+ 25.725	1.938	3.789	- 1.850	70.838	46.963	+ 23.875
Mars 1956	79.465	49.670	+ 29.795	3.787	4.198	- 411	83.252	53.868	+ 29.384
Avril 1956	78.373	39.921	+ 38.452	2.819	4.817	- 1.988	81.192	44.738	+ 36.454
Mai 1956	76.703	44.611	+ 32.092	3.780	3.795	- 15	80.483	48.406	+ 32.077
Juin 1956	79.734	49.600	+ 30.134	2.322	4.545	- 2.322	82.056	51.145	+ 27.911
Juillet 1956	79.309	46.718	+ 32.591	1.596	5.085	- 3.488	80.906	51.803	+ 29.103
Août 1956	66.993	40.320	+ 26.673	1.336	3.238	- 1.902	68.329	43.558	+ 24.771
Septembre 1956	75.528	43.551	+ 31.977	1.760	3.726	- 1.966	77.288	47.277	+ 30.011
Octobre 1956	87.829	50.951	+ 36.879	2.595	4.535	- 1.940	90.424	55.486	+ 34.938
Novembre 1956	85.392	47.282	+ 38.110	2.945	5.251	- 2.306	88.337	52.533	+ 35.804
Décembre 1956	90.018	54.436	+ 35.582	3.205	6.679	- 3.474	93.224	61.116	+ 32.108
Total 1956	949.994	549.279	+ 400.716	30.458	52.748	- 22.290	980.453	602.027	+ 378.426
Moy. mens. 1956	79.166	45.773	+ 33.393	2.538	4.396	- 1.858	81.704	50.169	+ 31.535

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	28 février au 24 mars	Salon des arts ménagers.
Paris	5 au 10 mars	Salon international de la machine agricole.
Paris	9 au 18 mars	Salon commercial et professionnel des ateliers d'art.
Genève	14 au 24 mars	Salon international de l'automobile.
Toulouse	19 au 24 mars	Salon international de la production agricole et de l'équipement rural.
Paris	29 mars au 2 avril	Salon national des fabricants de pièces détachées, tubes électroniques, accessoires et appareils de mesure radioélectrique.
Marseille	4 au 15 avril	Salon du confort et de l'équipement ménager.
Nice	6 au 15 avril	Salon de l'automobile, motos et accessoires.
Paris	10 au 18 avril	Salon de l'équipement scolaire.
Paris	11 au 17 avril	Semaine odontologique internationale.
Paris	26 avril au 12 mai	Salon du plein air.
Lyon	27 avril au 6 mai	Foire internationale.
Bâle	27 avril au 7 mai	Foire suisse d'échantillons.
Lille	4 au 19 mai	Foire internationale.
Zürich	17 au 26 mai	Exposition suisse des produits importés.
Paris	24 mai au 2 juin	Salon international de l'aéronautique.
Paris	25 mai au 10 juin	Foire de Paris.
Metz	1 ^{er} au 9 juin	Salon du confort ménager et des loisirs.
Lausanne	1 ^{er} au 16 juin	Exposition internationale des industries graphiques.
Zürich	fin août	Exposition suisse de la radio et de la télévision.
Lausanne	7 au 22 septembre	Comptoir suisse.